M2 Contentieux Publics à Cergy-Pontoise ou Paris-Saclay ?

Par **LucasL**, le **17/07/2019** à **15:11**

Bonjour chers confrères et consœurs ?,

Je sollicite votre aide pour résoudre un choix cornélien qui chamboule mes plans et qui me plonge dans un profond désarroi. Cela perturbe même mes nuits de sommeil puisque mes doutes se matérialisent en cauchemars ? !

Je suis un sudiste ?. J'ai passé mes 4 années de droit dans la même fac de province. J'ai validé modestement ma licence mais j'ai réussi à valider mon M1 Droit Public Général avec 12,5 de moyenne.

Je pensais poursuivre mes études au M2 Droit de l'Environnement de Montpellier mais j'ai appris récemment que, à ma grande SURPRISE, j'étais accepté aux M2 Contentieux Publics de Paris-Saclay ET de Cergy-Pontoise.

Malgré mes recherches sur le programme et les enseignants du M2 de ces deux universités (qui me semblent très bons), je ne suis pas parvenu à trancher. N'étant pas un fin connaisseur du milieu parisien, je me tourne à présent vers vous pour obtenir un avis éclairant. C'est pourquoi j'ai trois questions à vous poser :

1) Entre Cergy-Pontoise et Paris-Saclay (enseignement à l'UVSQY), quelle fac est la plus cotée, la plus qualitative et la plus respectée ?

2) Si vous étiez un étudiant de province, au parcours académique modeste mais atypique, iriez-vous dans une de ces deux facs parisiennes ? Est-ce vraiment une chance inattendue à saisir ?

3) Persévérer en M2 Droit de l'Environnement, est-ce vraiment une idée farfelue ? ?

En vous remerciant.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer mes sincères salutations ?.

Par **LucasL**, le **21/07/2019** à **18:21**

Bonjour.

Je remonte mon topic.

Personne aurait une maigre information à me donner sur ces facs, sur ces M2 ou un conseil à partager s'il vous plait ? ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/07/2019** à **07:58**

Bonjour

Je suis désolés que vous n'ayez toujours pas obtenu de réponse.

Pour votre première question, les anciens ont tendance à défendre leur fac donc chacun vous dira que c'est la sienne la meilleure ?
Et puis les notions de "cote" et de "respect" sont très relative. Encore une fois, un employeur qui sort de telle ou telle fac va parfois vouloir recruter un étudiant qui sort également de cette formation.

Pour votre deuxième question, pour ma part c'est clairement non. Il faut arrêter avec cette obsession des facs parisiennes. Il y a de nombreux professionnels de droit qui aiment leur travail et qui gagnent bien leur vie alors qu'ils sortent d'une fac de province.
En tout cas si vous ne souhaitez pas au final exercer à Paris, je ne vois pas trop l'intérêt de vous inscrire dans une fac parisienne sauf si bien sûr elle propose une formation que vous ne trouvez pas dans d'autres facs plus proche de chez vous.

Pour la troisième tout dépend de votre projet professionnel. Je sais que dans ma fac beaucoup de professeurs de droit public disent qu'avec la situation actuelle les juristes en droit de l'environnement ont de beau jour devant eux.
Le mieux est de consulter les offres d'emplois dans ce domaine. J'ai une connaissance qui a un M2 en droit de l'environnement et il a très rapidement trouvé un emploi dans une collectivité territorial.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés